

La Communauté 360 est issue d'une annonce du Président de la République lors de la **Conférence Nationale du Handicap** le 11 février 2020. Dans le Maine-et-Loire elle est co-portée par dix organismes gestionnaires engagés dans une dynamique de coopération. Ensemble, ils mettent en commun leurs compétences et leurs ressources afin de construire des réponses adaptées aux besoins des personnes en situation de handicap et de leurs proches.

La communauté 360 de Maine et Loire s'adresse à **toutes les personnes en situation du handicap**, ainsi qu'à **leurs proches aidants**, les professionnel(le)s et les partenaires.

Elle apporte un soutien dans toutes les étapes de la vie, quelles que soient les demandes, les difficultés rencontrées et l'état d'avancement des démarches.

La Communauté 360 du Maine et Loire :

- | | |
|--|--|
| ✓ Écoute les besoins et les attentes des personnes | X N'est pas un service d'urgence |
| ✓ Orienté vers des partenaires de proximité | X Ne délivre pas de prestations d'accompagnement |
| ✓ Informe sur les dispositifs existants, les aides et met en réseau | X Ne fait pas de coordination de parcours ou de projets |
| ✓ Facilite le lien entre partenaires | |
| ✓ Favorise la continuité de parcours | |
| ✓ Soutient l'autodétermination des personnes | |

Il existe deux moyens pour interpeller la Communauté 360 de Maine-et-Loire :



0800 360 360 (n° vert, gratuit)



coordination@communaute360-49.fr